

VILLE DE LOISON-SOUS-LENS



PROCÈS VERBAL

DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 7 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 Février à 15h30 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni salle Raoul Duhamel, 19 rue Jean Jacques Rousseau, sous la présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire, en suite de convocation en date du 29 Janvier 2024.

Dont un exemplaire a été affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à l'exception de Mesdames Sabrina TROLET, Corinne LEFEBVRE, Martine VAN PARYS et Monsieur Jacques PELOILLE absent(es) excusé(es) et Thierry BALINGHEN absent

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Président présente ses communications.

Madame Catherine WILLE est élue secrétaire de séance.

Dans un 1^{er} temps, M. Le Maire remercie les membres de la Commission Permanente pour leurs implications

Le Conseil d'Administration a examiné et voté ce qui suit :

1 - CADRE DU DEBAT

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu au Conseil d'Administration des CCAS sur les orientations générales du budget. La production de ce rapport d'orientation a lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire fera l'objet d'un vote, ce dernier devra figurer au procès-verbal.

La circulaire du 31 mars 1992 permet d'apprécier la valeur de ce débat en soulignant qu'il doit "contribuer à accroître la participation des conseillers municipaux à la présentation du budget". Pour renforcer cette participation, une réunion a permis de préparer ce débat. Ainsi, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont été invités à faire part de leurs propositions lors de la réunion de ce 07 Janvier 2024.

Le débat ne s'organise pas sur la base de chiffres exprimant des propositions précises de dépenses ou d'inscriptions budgétaires.

La discussion porte sur les masses, les priorités et les objectifs.

2- BALANCE DES COMPTES DE L'ANNEE 2023

Ci-dessous la balance des comptes de l'exercice écoulé. Le Compte Administratif a fait l'objet d'une présentation détaillée lors du Conseil d'Administration du 07 Février 2024.

	FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES	OU	RECETTES	OU
	DEFICIT		EXCEDENTS	
Résultats reportés			38 125,70	
Opérations de l'exercice	57 131,84		64 739,03	
TOTAUX	57 131,84		102 864,73	
Résultats de clôture			45 732,89	

	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	OU	RECETTES	OU
	DEFICIT		EXCEDENTS	
Résultats reportés			25 384,32	
Opérations de l'exercice	8 889,13		4 018,62	
TOTAUX	8 889,13		29 402,94	
Résultats de clôture			20 513,81	

(Ces résultats ne tiennent pas compte des crédits reportés en dépenses)

Il est rappelé pour mémoire aux membres du Conseil d'Administration que le Centre Communal d'Action Sociale est complètement désendetté.

✓ Bilan 2023 des frais de fonctionnement de l'Accueil Solidarité :

60611	EAU	698,09
60612	ELECTRICITE	10 988,37
60621	COMBUSTIBLE	-
60632	PETIT EQUIPEMENT	1 813,58
611	PRESTATIONS SERVICES	17 434,00
6135	LOCATIONS (matériel téléphone)	777,45
6156	MAINTENANCE ALARME + COFELY	8 038,54
6161	ASSURANCES	2 175,44
6232	FETES ET CEREMONIES	1 898,97
6247	TRANSPORTS	1 076,02
6262	TELEPHONE+INTERNET	4 225,14
TOTAL		49 125,60

3 – ORIENTATIONS 2024

Elles se caractérisent par la reconduction des dispositifs d'accompagnement des populations les plus fragiles. Dans la continuité des actions engagées en 2023, l'action sociale pour le nouvel exercice budgétaire maintient et renforce sa politique volontariste sur cinq principales thématiques : **L'Emploi – La précarité alimentaire et énergétique – La mobilité – Les ateliers participatifs.**

Emploi :

Le Guichet Unique Initiative et Emploi :

- 141 personnes reçues
 - 73 Femmes
 - 68 Hommes

- 85 CONTRATS
 - 33 CDD
 - 39 INTERIM
 - 6 CDI
 - 4 PEC (Parcours Emploi Compétences)
 - 2 CONTRATS D'APPRENTISSAGE
 - 1 AUTO ENTREPRENEUR

Question de M. le Maire : Dans quel domaine la personne a créé son entreprise

Réponse de Mme DAVID : Vente en ligne de vêtements, chaussures et accessoires

- AUTRES
 - 2 Recherches de Contrat d'Apprentissage
 - 4 Recherches de stage
 - 1 Stage Obtenu
 - 15 Recherches de Formation
 - 2 Formations Obtenues
 - 1 Accompagnement Auto Entrepreneur

Mme DAVID informe en ce qui concerne les contrats d'apprentissages, recherches de stages cela peut paraître peu, mais les entreprises émettent souvent des réserves sur les profils des candidatures.

Lors de la « Journée de l'emploi » qui se déroulera le 16 Avril prochain – la BGE Aide à la Création d'Entreprises pour accompagner les futurs entrepreneurs, sera présente lors de cette manifestation

DIVERS

- 105 Elaboration de CV
- 22 Elaboration de Lettre de Motivation
- 121 Accompagnement à la Recherche d'Emploi

Précision de Mme DAVID : Un public de passage échappe aux statistiques : demandes de renseignements sur les offres d'emplois affichées à l'Accueil Solidarité ou simplement vérification de C.V

- BILAN MISSION LOCALE 2023

Une permanence Mission Locale est assurée par Mme Géraldine CHARLEY (Conseillère en Insertion Professionnelle), tous les Mardis de 14H à 15H30, dans les locaux de l'Accueil Solidarité.

Elle accompagne 115 Jeunes Loisonnais(es) de 16 ans à moins de 26 ans (En RV à la Mission Locale de Lens et en Permanences).

Monsieur Le Maire souligne le bon relationnel entre la commune et la Mission Locale

- BILAN 2023 :
 - 17 Jeunes à l'Emploi dont 11 CDI et 6 CDD
 - 4 Jeunes en Contrat en Alternance
 - 1 Jeune en Service Civique
 - 8 Jeunes scolarisés
 - 84 Jeunes Demandeurs d'Emploi : Jeunes qui alternent Contrat Intérim, Pôle Emploi et Jeunes en CEJ (Contrat d'Engagement Jeune)

Monsieur le Maire précise que le G.U.IE est connu et reconnu au sein de la commune et auprès des partenaires qui y sont associés.

L'accueil des jeunes est intensif et porte ses fruits. Cependant, il est constaté au niveau national et communal que beaucoup de jeunes sont déscolarisés, d'où l'importance de les accompagner au sein des organismes habilités et les orienter aussi auprès de la Maison de la Santé pour un suivi plus adapté (soutien psychologique), selon leurs conditions familiales et sociales

Les statistiques du GUIE reprennent uniquement les Personnes Suivies en RV – Annexe II

Les personnes non comptabilisées sont :

- Les personnes qui téléphonent pour différents renseignements comme des renseignements sur les contrats, Pôle Emploi, la Mission Locale, les Agences d'Intérim, les Formations, les Centres de Formations, etc...
- Les personnes qui entrent à l'Accueil Solidarité et qui souhaitent des renseignements (idem paragraphe ci-dessus).

Plusieurs événements se sont déroulés sur l'année 2023. Événements mis en place par le GUIE avec la complicité de différents partenaires.

- ✓ **Le 20 Mars 2023** : Action sur la Découverte de l'Espace Numérique de la Commune en lien avec Pôle Emploi LENS/LALOUX et la CYBERBASE (Découverte de l'Espace Numérique et Présentation de l'Accompagnement des DE Loisonnais au sein de la CYBERBASE).
- ✓ **Le 4 Avril 2023** : « JOURNEE DE L'EMPLOI » à la Salle CUVELIER, en lien avec différents partenaires.
Information de Mme DAVID : 35 partenaires étaient présents et 217 personnes de la commune et extérieures à la commune se sont présentées lors de cette journée. Le bilan aurait été plus positif car la commune de Wingles organisait aussi son salon de l'emploi.
- ✓ **Le 15 Juin 2023** : Rencontre « CIRCUIT COURT » Jeunes/Entreprises (Salle DUHAMEL).
Partenaire PROCH'EMPLOI - manifestation qui a lieu tous les 2 ans

Partenaire : PROCH'EMPLOI

Coordinateur : GUIE

- ✓ **Le 21 Septembre 2023** : « Présentation de la Semaine du Handicap » (Salle CUVELIER), en partenariat avec Pôle Emploi LENS/LALOUX.
- ✓ **Le 9 Novembre 2023** : Action « CŒUR DES COMMUNES » (Salle DUHAMEL).
Action qui visait le Public BRSA et QPV, en partenariat avec Pôle Emploi LENS/LALOUX.

Information de Mme DAVID : 546 demandeurs d'emploi de catégories : A, B et C (fin 2023).

Question de M. Le Maire : Combien de demandeurs d'emploi étaient inscrits en 2022

Réponse de Mme DAVID : 700 demandeurs d'emploi

Précarité :

L'essentiel des aides en direction des personnes les plus démunies sont reconduites : fonds social énergie/logement, aides alimentaires, bons de charbons, participation aux frais d'obsèques, prise en charges crèche, cantine et garderie, aide médicale, etc...

En annexe I, page 13 à 16 : vous trouverez les statistiques sur l'évolution des demandes d'aide sociale.

Cette année encore, le **Secours Catholique** a soutenu les administrés Loisonnais en difficulté, en intervenant auprès de 7 familles Loisonnaises pour un montant total de 1 137.00 € répartis de la façon suivante :

Energie : 100 €

Chèques services : 650 €

Prise en charge crèche, cantine hors commune : 87 €

Permis de conduire : 100 €

Réparation voiture : 100 €

Hôtel : 100 €

Véolia : 236 Chèques ont été distribués (25 familles bénéficiaires des chèques VEOLIA) – Accord Tripartite entre VEOLIA, services de la C.A.L.L et Commune.

Distribution des denrées : Le filet de L.E.A. (Loison Epicerie Aidante)

Le Filet de L.E.A a été créé en 2019, et subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 10 000 €. Aujourd'hui le Filet de L.E.A est totalement autonome, 10 bénévoles s'occupent de la distribution tous les vendredis matin par groupe de 5.

La distribution s'effectue dorénavant à la salle BOIDIN 118 rue Georges Devouges.

En 2023, 86 familles ont eu accès ponctuellement ou régulièrement aux colis, actuellement 40 familles en sont bénéficiaires chaque mois. Durant l'année, 535 colis ont été distribués.

Afin de faire face d'une part, à l'augmentation des demandes d'aide alimentaire due à la hausse des prix qui touche l'alimentation, l'énergie, le carburant ..., et d'autre part à la baisse des dons due à la vente des paniers anti-gaspillage dans les commerces, nous avons orienté un grand nombre d'administrés vers les restos du cœur de Loison-sous-Lens, Vendin-le-Vieil et Harnes, afin de garder au filet de L.E.A. les bénéficiaires au-dessus de leur barème (travailleurs pauvres, intérimaires, retraités...).

Question de M. Le Maire : Peut-on envisager un partenariat avec M. BETERMIER

Réponse de Mme Catherine WILLE : le sujet a été abordé lors du Conseil d'Administration du 18 Décembre 2023

Leclerc Drive, s'est ajouté aux commerces déjà présents (Leclerc & Chrono Drive).

Monsieur CREPEL Christian, Monsieur STROZYK Marian (Adultes Relais), et Madame GAUTHIER Joëlle (Bénévole) s'occupent du ramassage des denrées alimentaires auprès des magasins Leclerc et Chrono Drive.

Nous remercions vivement Mme Danielle NOWOTNIK, qui a été sollicitée plusieurs fois dans l'année pour aller récupérer les denrées.

Suivi de l'action du mécène SAS SEFAR relatif à l'achat de paniers biologiques

L'action a débuté le 7 décembre 2023. 10 familles récupèrent un panier bio tous les jeudis. Les familles avec des enfants vont être contactées pour participer aux ateliers parentalité (demande des membres du CA du 29 novembre).

Ateliers nutrition et circuits courts

Les ateliers nutrition, menés par Mme Lejeune, Diététicienne à Loison-sous-Lens, se déroulent de septembre 2023 à Juin 2024. Ils ont lieu tous les lundis de 9H à 13H30, salle Rostand. 20 participants sont inscrits, divisés en deux groupes. Chaque personne participe à l'achat des denrées alimentaires à hauteur de 4€ par atelier.

Gestion du budget :

Pour 2023, le C.C.A.S n'a pas instruit de dossiers concernant le suivi du budget. Cependant avec les difficultés rencontrées par certaines familles, des dossiers dans le cadre de l'Accompagnement Social ont été instruits et transmis au service F.S.L de la M.D.S de Lens-Liévin pour un suivi budgétaire.

Ateliers parentalité

Cette action est destinée aux mères de famille avec enfants à charge et futurs mamans habitant sur la commune. Les ateliers avaient lieu tous les vendredis après-midi à la salle « Les Galibots » afin d'échanger et de partager un moment de détente (café/activités manuelles).

Cette année, les ateliers se dérouleront dans les locaux de l'association "Anim ' le 8" au 8 rue Gay Lussac à Loison-sous-Lens, tous les mardis après-midi.

Les restos du cœur et Monsieur BETERMIER maraicher de Loison-sous-Lens attribueront pour cette action, des colis alimentaires afin de travailler sur des recettes originales à partir des denrées obtenues, ce qui servira de support en vue d'aborder la dimension parentalité avec les familles.

L'action débutera début Février 2024

Mme Khadija LANNABI remercie ses collègues pour l'accompagnement des familles. L'Association Anim`le 8 est un repaire et une identification pour les guider, les écouter et les sortir de leurs difficultés

- Actions – Manifestations – Ateliers : Lors de l'année 2023, les actions organisées par le Centre Communal d'Action Sociale ont réuni près de 910 personnes.

➤ **Mobilité**

Quelques rappels :

Le Service Loisonnais d'Aide à la Mobilité est un service de transport pour les personnes âgées, habitant à Loison-sous-Lens, de 60 ans et plus, autonomes, proposant une aide à la mobilité sur la Commune, mais aussi sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, pour les actes de la vie quotidienne.

Les trajets du service couvrent les territoires de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin dans un rayon de 10 kms autour de Loison-sous-Lens.

Les horaires de fonctionnement du service sont fixés comme suit et peuvent être amenés à évoluer en fonction des nécessités du service : Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

Le service n'est pas assuré les samedi, dimanche et jours fériés.

La Municipalité et le CCAS se réservent le droit de suspendre les transports en cas d'intempéries pouvant compromettre la sécurité des usagers et des chauffeurs.

Les rendez-vous se prennent par téléphone auprès du S.L.A M au 07.70.15.91.32, une semaine à l'avance (pas de possibilité de réserver plusieurs semaines consécutives) sauf rendez-vous médicaux.

Les trajets aller/retour sont limités à 2 par semaine et par foyer.

Monsieur Le Maire précise qu'il est difficile de satisfaire tous les besoins de la population, et qu'il est impératif de mettre en place une certaine forme de priorisation raisonnée, au sein de l'organisation et ceci afin d'éviter une déstructuration du service.

Bilan exercice 2023 – Annexe III

4-PROGRAMMES PREVISIONNELS 2024

FONCTIONNEMENT

Désignation	Imputations	Montant TTC
Fourniture en Bâtiments	60632	2 500,00
	Total 60632	2 500,00
Entretien de bâtiments	615221	15 000,00
	Total 615221	15 000,00
Logiciel ELISSAR	6156	3 600,00
	Total 6156	3 600,00

Total général 21 100,00 €

INVESTISSEMENT

Petit matériel informatique	2183	700,00
Remplacement de la chaudière et séparation des réseaux de chauffage à la Salle DUHAMEL (travaux reportés de l'exercice 2023)	21318	33 200,00
Travaux d'isolation de la Salle DUHAMEL (travaux reportés de l'exercice 2023)	21318	26 000,00
Travaux d'isolation de l'Accueil Solidarité (<i>sous réserve des possibilités budgétaires</i>)	21318	15 000,00

Total général 74 900,00 €

- Vote à l'unanimité

5-APPEL A PROJET « REFERENT SOLIDARITE 2024 »

Le Conseil Départemental prévoit la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé et adapté à destination des bénéficiaires du RSA sans activité, ou ne tirant de leur activité que des ressources limitées.

Chaque bénéficiaire du RSA soumis à cette obligation d'accompagnement est positionné, selon sa situation, vers un référent unique qui pourra être un professionnel de Pôle Emploi, un organisme intervenant dans l'insertion professionnelle ou socio-professionnelle, ou un référent solidarité.

Pour l'année 2024, l'appel à projet concerne, comme l'an passé, 40 places d'accompagnement en sphère solidarité.

Le public cible sont des bénéficiaires du RSA rencontrant plusieurs freins périphériques lourds (logement, santé, social...) faisant obstacle à toute reprise d'activité, en situation d'isolement,

non autonomes, nécessitant un accompagnement régulier de proximité à étapes, non employables dans les 24 mois, ou en attente d'ouverture d'autres droits tels que retraite, AAH.

L'objectif est de les accompagner dans la définition et la mise en œuvre du parcours d'insertion sociale, d'effectuer un état de leur situation à l'entrée, en cours et en fin de parcours, afin d'adapter au mieux l'accompagnement, mobiliser les actions d'insertion et démarches nécessaires à la mise en œuvre du parcours et à la résolution des problématiques rencontrées, mobiliser les ressources propres, les compétences du bénéficiaire, de son environnement, permettre l'accès aux droits, faire respecter le cadre légal lié au RSA.

La place d'accompagnement est financée à hauteur de 160€, soit une subvention de 6 400€.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'émettre un avis favorable,
- D'autoriser Monsieur le Président du C.C.A.S. à solliciter une subvention d'un montant de 6 400€ auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet « Référent solidarité 2024 ».
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document à intervenir en cette affaire.

- Vote à l'unanimité

6- DIAGNOSTIC DES TERRITOIRES QPV

Quartier Prioritaire Politique Ville Loison Sous Lens

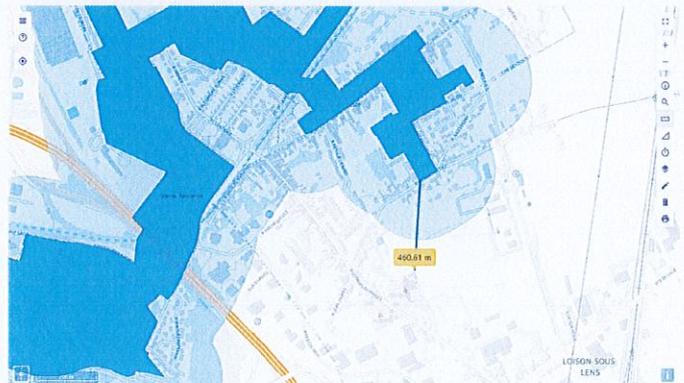
Quartier prioritaire QP06202 Grande Résidence étendu sur 3 communes, qui comprend le quartier de la Grande Résidence de Lens, une petite partie du quartier cité 8 de Vendin le Vieil et de Loison sous lens.

Maintien du Périmètre avec Extension 4300 habitants contre 4100 avant 2024.

Ancien périmètre QPV avant 2024



Nouveau Périmètre QPV 2030

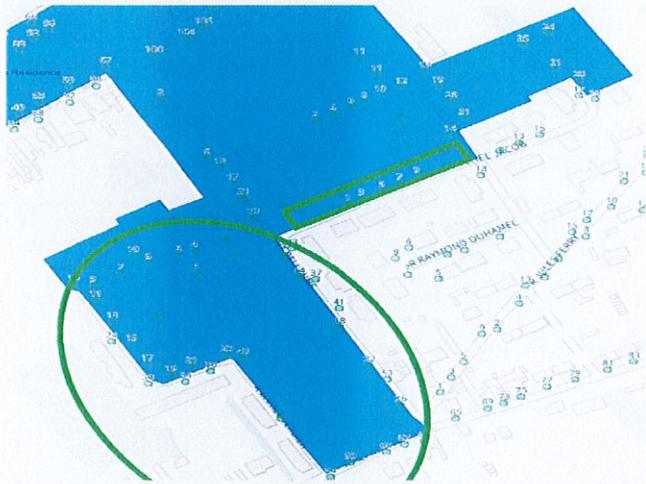


Ancien quartier QPV : périmètre concerné sur Loison

Du 116 au 102 Rue spas, du 02 au 12 et du 13 au 31 rue rue Bellanne (jusqu'à la rue Michel Jacob), rue Gay Lussac en totalité et les 21 à 25 et 20 à 24 rue Michel Jacob.

Nouveau quartier QPV : périmètre concerné sur Loison

Extension de l'ancien périmètre au Sud-Ouest avec l'intégration des logements de SIA Habitat. (Ancien LTO) et quelques extensions sur la rue Bellanne, rue Michel Jacob et rue Wattiez .



Nouveau quartier QPV : Ajout périmètre concerné sur Loison.

Les numéros 1 à 9 de la rue Michel Jacob. La rue Vanderbergue (entrée du lotissement SIA), La rue Constant Adrien Paul à l'exclusion des N° 20 à 38 (cotés paire), le coté impaire de la rue Verdier (1 à 3) les 59 et 61 rue wattiez, et les N°28 au 14 rue Bellanne (cotés paire).



7 – LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : EVOLUTION DES DEMANDES D'AIDE SOCIALE

ANNEXE II : BILAN DU GUICHET UNIQUE INITIATIVE EMPLOI 2023

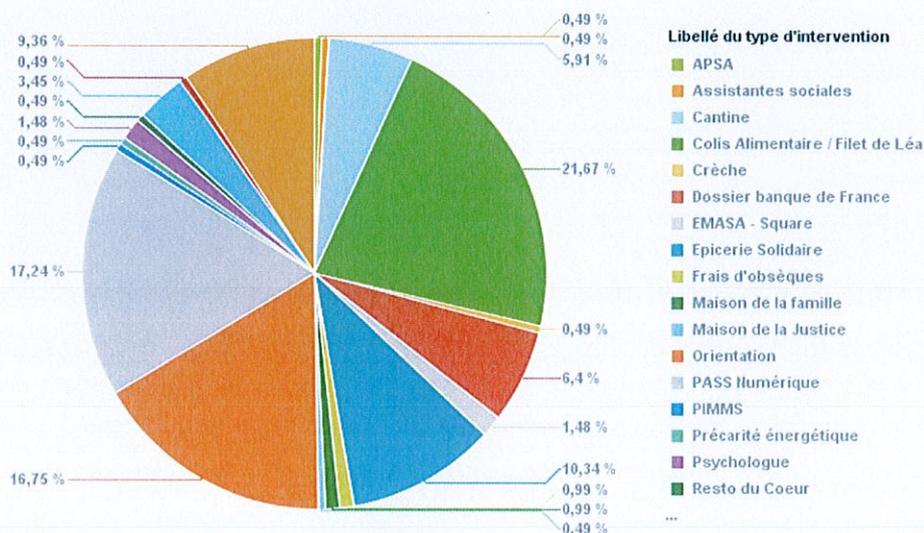
ANNEXE III : BILAN SERVICE LOISONNAIS D'AIDE À LA MOBILITÉ 2023

ANNEXE I

AIDE FACULTATIVE

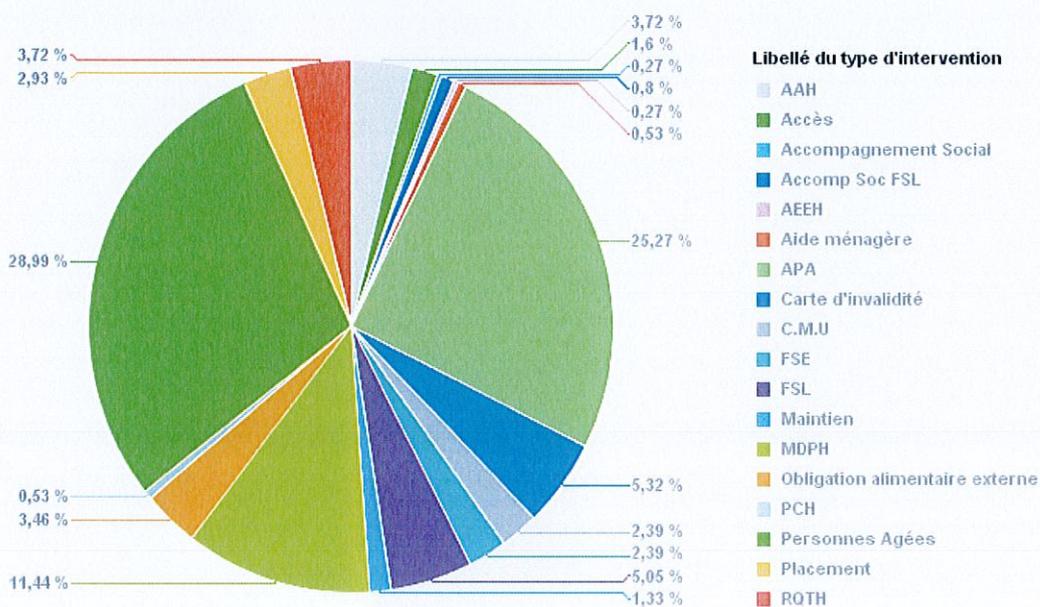
Libellé du type d'intervention	Nombre d'interventions	
APSA	1	0,49%
Assistants sociales	1	0,49%
Cantine	12	5,91%
Colis Alimentaire / Filet de Léa	44	21,67%
Crèche	1	0,49%
Dossier banque de France	13	6,40%
EMASA - Square	3	1,48%
Epicerie Solidaire	21	10,34%
Frais d'obsèques	2	0,99%
Maison de la famille	2	0,99%
Maison de la Justice	1	0,49%
Orientation	34	16,75%
PASS Numérique	35	17,24%
PIMMS	1	0,49%
Précarité énergétique	1	0,49%
Psychologue	3	1,48%
Resto du Coeur	1	0,49%
Secours Catholique	7	3,45%
Suivi Budget	1	0,49%
VEOLIA eau	19	9,36%
Somme :	203	

Pourcentage : 100,00%



AIDE LEGALE

Libellé du type d'intervention	Nombre d'interventions	Pourcentage :
AAH	14	3,72%
Accès	6	1,60%
Accompagnement Social	1	0,27%
Accomp Soc FSL	3	0,80%
AEEH	1	0,27%
Aide ménagère	2	0,53%
APA	95	25,27%
Carte d'invalidité	20	5,32%
C.M.U	9	2,39%
FSE	9	2,39%
FSL	19	5,05%
Maintien	5	1,33%
MDPH	43	11,44%
Obligation alimentaire externe	13	3,46%
PCH	2	0,53%
Personnes Agées	109	28,99%
Placement	11	2,93%
RQTH	14	3,72%
Somme :	376	
	Pourcentage :	100,00%



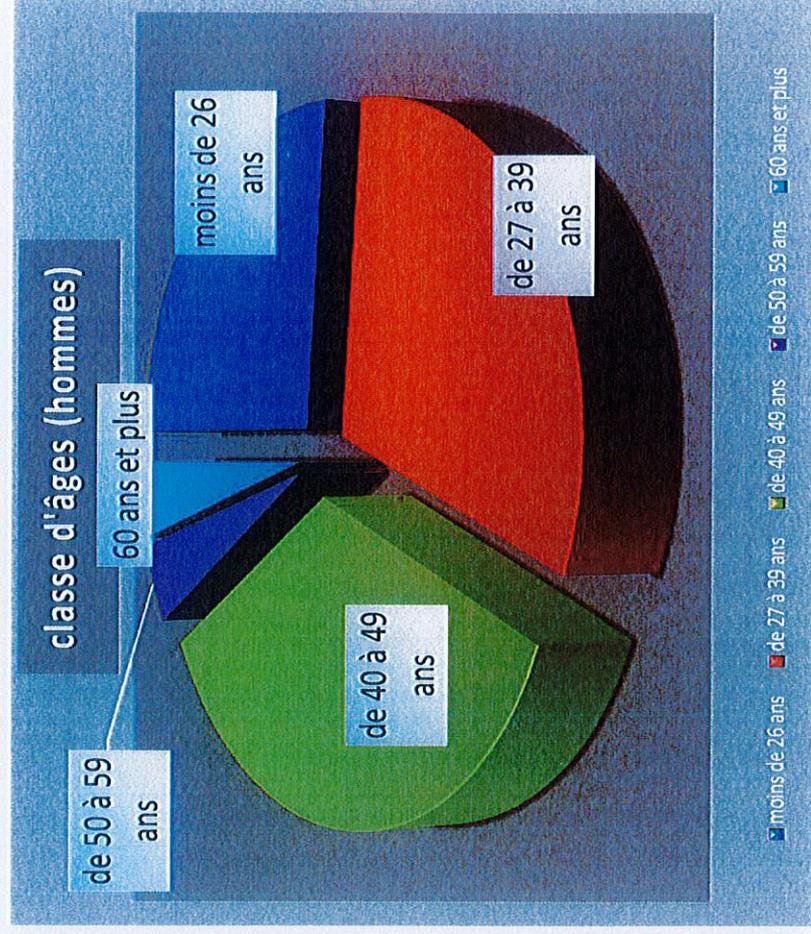
DOMICILIATION

Libellé du type d'intervention	Nombre d'interventions	Pourcentage :
Demande de domiciliation	12	44,44%
Renouvellement de domiciliation	15	55,56%
Somme :	27	
	Pourcentage :	100,00%

ANNEXE II

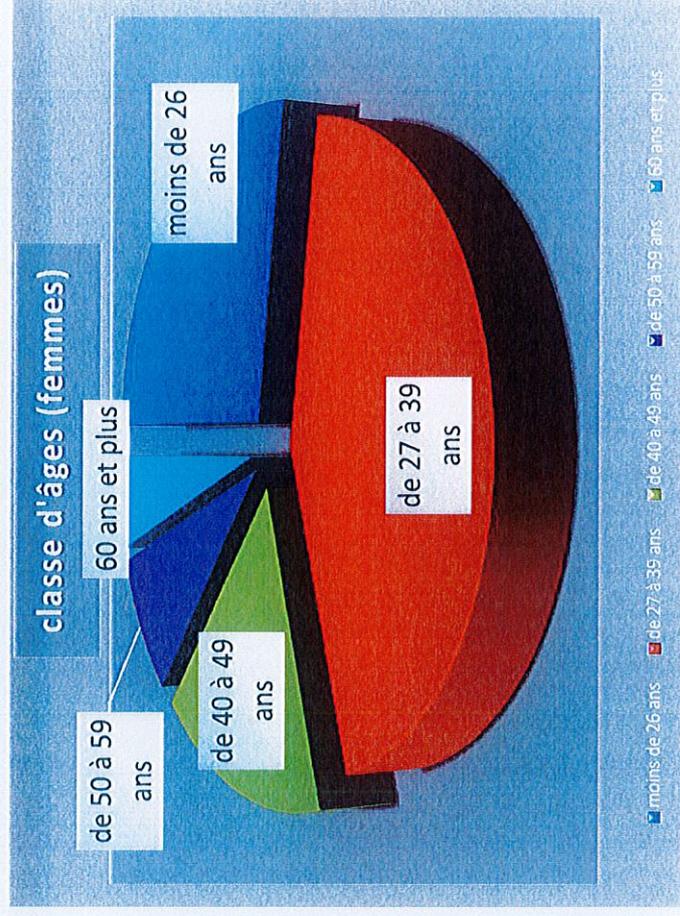
Hommes : classe d'âges (2023)

⇒	68 Hommes
⇒	Moins de 26 ans : 18 personnes
⇒	De 27 à 39 ans : 20 personnes
⇒	De 40 à 49 ans : 24 personnes
⇒	De 50 à 59 ans : 3 personnes
⇒	60 ans et plus : 3 personnes



Femmes : classe d'âges (2023)

- ⇒ 73 Femmes
- ⇒ Moins de 26 ans : 20 personnes
- ⇒ De 27 à 39 ans : 31 personnes
- ⇒ De 40 à 49 ans : 12 personnes
- ⇒ De 50 à 59 ans : 6 personnes
- ⇒ 60 ans et plus : 4 personnes



ANNEXE III

Etat des lieux du SLAM (Exercice 2023)										
Mois	Nombre de Sollicitations	Redevance perçue	Motif Médical	Motif Course	Motif Lien Social	60 -70 ans	70 -80 ans	80 et plus	Nombre de personnes transportées	
Janvier	44	288,00 €	54	34	29	15	6	23	239	
Février	41	284,00 €	39	41	29	17	8	16	234	
Mars	40	282,00 €	50	37	28	16	7	17	218	
Avril	38	252,00 €	34	41	24	10	11	17	211	
Mai	37	253,00 €	45	35	27	9	11	17	215	
Juin	40	310,00 €	54	42	21	9	9	22	145	
Juillet	38	234,00 €	50	43	22	5	11	22	221	
Aout	33	276,00 €	45	58	19	5	12	16	258	
Septembre	42	282,00 €	65	30	27	7	12	23	253	
Octobre	40	257,00 €	42	42	27	5	17	18	259	
Novembre	40	245,00 €	38	41	26	7	17	17	216	
Décembre	41	237,00 €	45	40	24	8	15	18	247	
Total	474	3 200,00 €	561	484	303	113	136	226	2716	

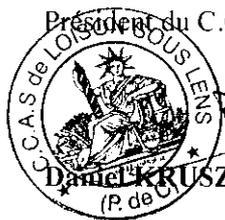
Mr Didier SADOWSKI, D.G.S., tient à remercier l'ensemble des collègues du Centre Communal d'Action Sociale, pour le suivi et la gestion coordonnée de la charge de travail, dans une période difficile. Il leur adresse tout ses encouragements à poursuivre cette bonne dynamique.

8- QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Le Président remercie chacun pour sa participation, la séance est levée à 16H10.

Le Maire,
Président du C.C.A.S



La secrétaire de séance,

Catherine WILLE